

tant cette question, de temps à autres, dans tout le pays, que c'était notre désir de correspondre aux idées du gouvernement des États-Unis et de la législature de ce pays, autant que nous pouvions logiquement le faire—logiquement eu égard à notre revenu, et logiquement en ce qui concerne les principes sur lesquels notre tarif est basé et le maintien de ces principes. Nous désirions répondre avec bienveillance à toutes propositions que le gouvernement des États-Unis voudrait bien nous faire, ou que le Congrès voudrait bien nous faire, dans le but d'augmenter le commerce entre les deux pays. N'eût-ce pas été violer cette idée, violer ce principe, violer cette offre de bienveillance qui n'était pas plus cordialement affirmée par nous qu'elle ne nous était imposée par l'opposition, si nous avions entrepris de convoquer la Chambre et proposer l'adoption d'un tarif, sans nous préoccuper aucunement de ce que nos voisins pourraient faire? Assurément, M. l'Orateur, si nous étions sincères,—et j'assure la Chambre que nous étions sincères—en offrant, par tous les moyens en notre pouvoir, et en conformité des intérêts que j'ai mentionnés, de prendre des mesures pour augmenter le commerce entre les deux pays, le moins que nous pouvions faire était d'attendre pour juger des progrès accomplis de l'autre côté des frontières dans le but de diminuer les droits ou autrement, qui seraient de nature à augmenter ce commerce de leur part, afin que nous puissions répondre à leur politique par une législation correspondante de notre part. Je crois que nul reproche n'aurait été plus juste et plus mérité que celui qu'on nous aurait fait de l'autre côté de la chambre, si nous avions proposé à la Chambre de traiter toute cette question dans l'ignorance des vues du Congrès, et si nous avions prorogé la Chambre pour attendre une autre année avant qu'aucune démarche n'eût été tentée pour augmenter le commerce entre les deux pays, si tant est que de telles démarches doivent être faites. J'espère que l'honorable chef de l'opposition ne me soupçonnera pas de lui manquer de respect au sujet du discours qu'il a prononcé aujourd'hui dans cette chambre, si, en sus de la lutte déterminée que je lui fais au sujet de son appréciation de la condition du pays à l'heure actuelle, je me permets de dire à la Chambre, que ce discours a démontré un accent prononcé de mécontentement, un accent de déception profonde au sujet de l'état actuel des affaires, et de la répugnance à admettre sur aucun point la condition satisfaisante des affaires publiques. Plus que cela, M. l'Orateur, ce discours accuse un parti pris de n'admettre rien de bon dans la condition actuelle du pays. Mais l'honorable député a ridiculisé les délibérations des ministres qui se sont rendus à une assemblée, à Montréal, pour y recevoir un certain nombre de députations, et qui, de là, se sont rendus dans les provinces maritimes, pour y recevoir d'autres députations. A ce sujet, il s'est plaint de ce que ces messieurs ont refusé à la presse d'assister à la réception de ces députations, et ensuite, en essayant d'exposer ce qui se passe dans ces conseils secrets, l'honorable député nous a cité une sentence de Shakespeare, pour nous prouver jusqu'à quel point la transaction était absurde.

Je n'apprécie pas ces conférences au même point de vue. Depuis que je sais quelque chose des affaires publiques—il a été de coutume—et je suis sûr que sous le régime des honorables députés de la gauche, il était également de coutume—de recevoir des députations désireuses d'exposer leurs vues, au

Sir JOHN THOMPSON.

sujet du commerce ou d'autres choses, sans que la presse s'occupât de ce qui en était advenu. Généralement, c'est le désir des hommes d'affaires, qui viennent en députation pour leurs affaires, d'éviter la publicité. Ce n'est pas toujours, et assurément, il arrive rarement que le désir du secret ou d'éviter la publicité vienne d'une intention mauvaise de leur part, ou d'un désir quelconque d'échapper à l'investigation publique et à la critique parce qu'ils veulent cacher quelque chose. Mais il arrive souvent que les hommes ont des questions à discuter au sujet de leurs opérations commerciales, en rapport avec les profits de ces opérations mêmes, qui peuvent avoir été représentées sous un faux jour, ou en ce qui concerne la dépense du capital engagé dans leur entreprise, ce qui n'est pas toujours opportun de publier dans les journaux. Je crois que même cette députation qui se rendit auprès du ministre des Finances du gouvernement Mackenzie (sir Richard Cartwright) demandant qu'une tentative fût faite pour relever le commerce de sa prostration, et qui leur valut la réponse qu'ils pouvaient aller à l'auteur de tous les maux, n'a pas eu les honneurs de la publicité; mais il me revient que c'est l'honorable ministre lui-même (sir Richard Cartwright) qui en a fait un rapport d'un piquant intérêt à la Chambre et au pays. L'honorable monsieur m'a paru manifester un désir déraisonnable de trouver du mal lorsqu'il a accusé les ministres des Finances et du Commerce d'avoir commis une grande faute en donnant audience à des hommes d'affaires, en l'absence de la presse, et lorsqu'il s'est plaint plus sérieusement encore de ce que, après cela, ils sortirent pour prôner devant une assemblée publique. Le secret de cette entrevue l'a profondément mécontenté, mais cette assemblée tenue à ciel ouvert l'a irrité encore davantage. Je ne suis pas surpris que mes collègues aient prétendu qu'il soit impossible de satisfaire l'honorable député, et que, en conséquence, c'est perdre son temps que de le tenter. Mais je crois qu'il aurait pu pardonner à mon collègue, le ministre des Finances, sa répugnance à faire quoique ce soit qui aurait pu attirer sur lui une nouvelle inondation de discours clichés sur le libre échange et la protection. Mon collègue était tout frais émoulu du parlement où il avait suivi, j'en suis sûr, tout ce qui avait été dit, pour ou contre par les honorables députés de la gauche. Je suis sûr qu'il n'y avait pas un argument en faveur du libre-échange qu'il n'avait pas entendu répéter au moins cinquante fois, et présenté sous toutes les formes, tous les tons et modulations que permet la langue anglaise, et après s'être échappé par la prorogative de la prorogation, mon honorable collègue, j'en suis sûr, trouvera grâce devant vous, s'il a voulu échapper, pour un moment, aux discours sur un sujet battu et rebattu depuis si longtemps.

Mais un autre point de vue où il me semble que mon honorable ami le chef de l'opposition a manifesté un désir déraisonnable de critiquer et une répugnance à trouver quoique ce soit de bon, se rencontre dans les observations qu'il a faites au sujet du ministre de l'Agriculture. Il a affirmé que l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Angers), à l'issue de ces conférences dans les vieilles provinces s'est rendu au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, et qu'il a commis la faute de déclarer aux cultivateurs de l'Ouest qu'il croyait que leurs ennuis et leurs griefs étaient dus principalement à des circonstances sur lesquelles le gouvernement n'avait aucun contrôle, et qui n'avaient